



A partir du lundi 04 novembre 2019, tous les...

publié le 07/11/2019

Devoirs faits

Descriptif :

A partir du lundi 04 novembre 2019, tous les élèves faisant partie du dispositif "Devoirs faits" de 17h10 à 18h10 bénéficient d'un goûter (pain/chocolat) offert par le collège.

De plus, il est demandé aux élèves rentrant chez eux à pied ou en 2 roues d'avoir un gilet fluorescent de sécurité.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.